

A.D.N ACTION DOCUMENTAIRE NUMERIQUE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 141 192 euros
11/13, rue John Hadley
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
RCS LILLE METROPOLE 532 021 722

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2025

CINQUIEME DECISION

(Nomination d'un Co-Commissaire aux comptes)

L'associée unique, décide de nommer, en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire :

La société SOGECOMPTA, société par actions simplifiée au capital de 200.559 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro 330 472 507, dont le siège social est situé 124 bis avenue de Villiers, 75017 Paris,

Et ce, pour un mandat d'une durée de trois exercices, commençant à courir pour l'exercice en cours qui sera clos le 31 décembre 2024 et venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

La société SOGECOMPTA exercera ses fonctions dans les conditions fixées par la loi et les statuts, et sa rémunération sera fixée conformément aux textes en vigueur.

Cette décision est adoptée.

SIXIEME DECISION

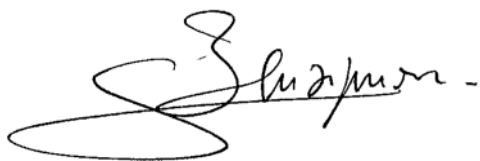
(Pouvoirs)

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes
pour remplir toutes formalités de publicité.

Cette décision est adoptée.

« Certifié conforme »,
La société GROUPE 2J,
Présidente représentée par

Gérard BENSIMON,



Ghislain SERON,

